



Actes des XXXVIII^{es} Journées de linguistique | 6 et 7 mars 2025
Université Laval (Québec, Canada)

Le créole comme vecteur d'haïtianité au sein de la diaspora : étude des discours de sa valorisation dans les chansons populaires et auprès des membres des communautés haïtiennes de Montréal et Miami

Nazaire Joinville 

Département des arts, langues et littératures
Université de Sherbrooke

Résumé

Bien que le créole soit aujourd'hui reconnu comme langue officielle en Haïti, il a longtemps été dévalorisé dans un contexte dominé par le prestige du français. Toutefois, au sein de la diaspora haïtienne, il s'est progressivement affirmé comme une ressource essentielle de construction identitaire et de cohésion communautaire. Depuis quelques années, un mouvement accru de valorisation du créole se manifeste, notamment à travers les pratiques discursives diasporiques et la musique populaire, un phénomène encore peu étudié. Cet article analyse le rôle de la musique populaire dans les processus contemporains de revalorisation du créole, ses représentations dans la diaspora et la portée symbolique qui lui est attribuée dans l'espace transnational. S'appuyant sur une méthodologie triangulaire combinant analyse linguistique de chansons populaires ainsi qu'entretiens semi-directifs et groupes de discussion avec des membres de la diaspora, l'étude montre que le créole est largement perçu comme une langue légitime et centrale dans l'affirmation de l'identité haïtienne, révélant ainsi un processus de requalification symbolique du statut de créolophone au sein des communautés haïtiennes.

Mots-clés : créole, français, représentations linguistiques, haïtianité, identité, diaspora haïtienne

Abstract

Although Creole is now recognized as an official language in Haiti, it was long devalued within a sociolinguistic context dominated by the prestige of French. Within the Haitian diaspora, however, it has gradually emerged as a key resource for identity construction and community cohesion. In recent years, an increasing movement toward the valorization of Creole has become evident, particularly through diasporic discursive practices and popular music — an area that remains underexplored in the scholarly literature. This article examines the role of popular music in contemporary processes of Creole revalorization, its representations within the diaspora, and the symbolic significance attributed to it in transnational spaces. Drawing on a triangulated methodology that combines linguistic analysis of popular songs with semi-structured interviews and focus groups conducted among members of the diaspora, the study shows that Creole is widely perceived as a legitimate and central language in the affirmation of haitianity, thus revealing a process of symbolic requalification of the status of Creole-speaker within Haitian communities.

Keywords: Creole, French, linguistics representations, haitianity, identity, Haitian diaspora

Joinville, N. (2026). Le créole comme vecteur d'haïtianité au sein de la diaspora : étude des discours de sa valorisation dans les chansons populaires et auprès des membres des communautés haïtiennes de Montréal et Miami. *Actes des XXXVIII^{es} Journées de linguistique2*, 9-26. <https://doi.org/10.70637/5gtw3x19>

© Nazaire Joinville, 2026. Article en libre accès publié par les *Actes des Journées de linguistique* et diffusé sous licence [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



1. Introduction

Bien que le créole constitue la langue majoritairement parlée sur le plan démographique depuis l'indépendance d'Haïti, ce n'est qu'en 1987 qu'il y a bénéficié d'un statut officiel. Ainsi, le français a joui d'un prestige exclusif en Haïti depuis l'indépendance en 1804, privilège qui a duré près de deux siècles. Le créole, en revanche, a longtemps été perçu de manière négative sur le plan social sur son propre territoire, en raison notamment de son rapport hiérarchique ou de sa proximité avec des langues européennes jugées plus prestigieuses (Valdman, 1991; Chaudenson, 1997; Saint-Germain, 1997; Térosier, 2017; DeGraff, 2019; Joinville, 2024a, 2025a).

En effet, des discours négatifs qui dévalorisaient le créole sont présents tant en Haïti que dans d'autres espaces créolophones (Jolivet, 1982; Ulysse et Al Masaeed, 2021). Les discours relatés notamment par Jolivet (1982) illustrent un rejet du créole comme langue légitime¹, le qualifiant de « moyen de communication forgé par les esclaves pour se comprendre entre eux » ou de « synthèse de plusieurs langues » (p. 50). Selon Ulysse et Burns (2022), les idéologies linguistiques coloniales qui dévalorisaient cette langue se reproduisaient même dans les écoles haïtiennes. À cet effet, non seulement le français a été imposé dans les milieux scolaires – qui se révèlent comme milieux de reproduction sociale –, mais aussi, et surtout, les pratiques scolaires condamnaient l'usage du créole par les élèves (DeGraff et al., 2022; Jean-François, 2006). Ainsi, sur « le marché linguistique haïtien » – pour reprendre le concept de Bourdieu (1982) –, le créole a été pendant longtemps associé à un stigmaté.

Dans la diaspora haïtienne, toutefois, les conditions sociales de l'usage et de l'évaluation des langues se reconfigurent. Le créole demeurerait ainsi la seule langue partagée par l'ensemble des communautés haïtiennes immigrées. À ce titre, cette langue constituait non seulement un moyen de communication commun dans le milieu diasporique, mais également une ressource essentielle dans la construction et le maintien de l'unité communautaire (Robertshaw, 2019). De plus, durant la longue période de marginalisation du créole en Haïti, marquée notamment par le régime totalitaire des Duvalier², les poètes, dramaturges et universitaires de la diaspora ont

¹ Selon le sociologue Pierre Bourdieu, la langue légitime est la variété linguistique valorisée par les institutions dominantes et associée aux classes sociales supérieures. Elle s'impose comme norme à travers un rapport de pouvoir, donnant du capital symbolique à ceux qui la maîtrisent et marginalisant les autres formes de parler. Ainsi, sa maîtrise devient un instrument de distinction sociale et de reproduction des inégalités (Bourdieu, 1982).

² La période des Duvalier s'est étendue sur près de trente ans. François Duvalier, le père, a dirigé le pays de 1957 à 1971. À sa mort, son fils Jean-Claude Duvalier lui a succédé et est resté au pouvoir de 1971 jusqu'en 1986, année où il a été renversé par la population, le

mis à profit leur exil pour poursuivre le projet de promotion du créole et œuvrer activement à sa valorisation (Robertshaw, 2019).

Dans le même ordre d'idées, Zéphir (2010) souligne que le créole haïtien s'est progressivement imposé comme un marqueur ethnique central au sein de la diaspora haïtienne aux États-Unis, allant jusqu'à acquérir un prestige qu'il n'a jamais véritablement détenu – et qu'il n'acquerra peut-être jamais – en Haïti. Abondant dans le même sens, Paul et Séraphin (2014) soulignent avec force que l'identité haïtienne, ou l'haïtianité, est plus forte au sein de la diaspora haïtienne que chez les Haïtiens restés au pays.

À cet égard, les productions culturelles – en particulier la musique populaire – constituent un lieu privilégié où les valeurs s'énoncent, se diffusent et circulent entre Haïti et la diaspora, contribuant ainsi à façonner et à stabiliser certaines représentations linguistiques. De plus, l'officialisation du créole en Haïti en 1987 s'est inscrite dans une dynamique de reconfiguration sociolinguistique. On assiste depuis à une modification dans la relation entre les Haïtiens d'Haïti et la langue française – le principal concurrent du français – ainsi qu'à une hégémonie du créole dans les médias et la culture (Govain, 2022; Théodat, 2004). En termes plus précis, « le créole haïtien pénètre dans des domaines qui étaient traditionnellement réservés exclusivement au français » (Joinville, 2025a, p. 37) comme, entre autres, l'enseignement, les médias et les discours officiels. De fait, cette reconnaissance croissante du créole favorise l'émergence de discours fortement positifs à son égard.

Depuis quelques années, le nombre croissant de discours positifs et politiques en faveur du créole, d'une part, dans la diaspora et, d'autre part, en Haïti, constitue un élément révélateur – quoique souvent négligé dans la littérature. Ces discours contribuent à placer le créole sur un pied d'égalité avec d'autres langues, notamment le français, tout en participant à la construction des représentations linguistiques des locuteurs créolophones. En effet, ces discours – inspirés, notamment, par des penseurs tels qu'Édouard Glissant dans *Le Discours antillais* (1981) et Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs* (1952) ainsi que dans *Les Damnés de la terre* (1984) – revendiquent le créole comme marqueur identitaire ainsi que langue légitime et prestigieuse. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire qu'une idéologie du monolinguisme³ favorable au créole tend à émerger dans le contexte haïtien.

7 février. Ce régime totalitaire a été marqué par de nombreux crimes et a contraint beaucoup de personnes à l'exil.

³ L'idéologie du monolinguisme, telle que problématisée par Jan Blommaert et Jef Verschueren (1998) dans *Debating diversity: Analysing the discourse of tolerance*, postule l'imposition d'une langue unique à une collectivité donnée, s'inscrivant dans la logique du principe « une nation, une langue ». Dans le contexte haïtien, cette idéologie se manifeste dans la mesure où certains Haïtiens soutiennent que le créole constitue l'unique langue légitime du pays et qu'il devrait, à ce titre, être employé dans l'ensemble des sphères de la vie sociale.

Bien que de nombreux travaux aient décrit la dévalorisation historique du créole haïtien ainsi que les politiques linguistiques ayant mené à sa reconnaissance officielle (voir entre autres DeGraff et al., 2022; Govain, 2022; Léger, 2020; Placide et Joseph, 2012; Jean-François, 2006), les discours contemporains des Haïtiens de la diaspora concernant la place du créole dans leur vie sociale, culturelle et artistique demeurent encore peu étudiés. La littérature demeure également limitée quant à la manière dont ces discours, souvent véhiculés par la musique populaire et les pratiques culturelles diasporiques, participent à la revalorisation du créole et à la redéfinition de son statut symbolique. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude, qui vise à documenter les discours et représentations associés au créole au sein de la diaspora haïtienne, en tenant compte des contextes sociaux et culturels dans lesquels ces discours prennent forme.

1.1 Objectifs de l'étude

La présente étude se propose d'explorer les questions de recherche suivantes :

1. Que révèlent les textes des chansons haïtiennes quant aux représentations du créole face à sa position d'infériorité sur le marché linguistique haïtien et aux discours dépréciatifs qui en découlent?
2. Comment les membres de la diaspora haïtienne décrivent-ils la place du créole dans leur vie sociale et culturelle?
3. Comment les discours des membres de la diaspora haïtienne reflètent-ils (ou non), une valorisation du créole?

2. Méthode

La triangulation méthodologique a été retenue pour cette étude, car elle permet d'obtenir une compréhension plus approfondie et nuancée d'un phénomène en combinant diverses méthodes de collecte de données, sources d'information, perspectives théoriques et moments de collecte (Flick, 2004). Cette approche offre ainsi une vision plus large et détaillée de l'objet de recherche (Denzin, 1970). Dans le cadre de la présente étude, je procède à une triangulation de méthodes en croisant (a) l'analyse linguistique de chansons populaires haïtiennes, (b) les entretiens semi-directifs et (c) les groupes de discussion ciblés auprès de membres de la diaspora haïtienne à Montréal et à Miami.

2.1 Corpus musical

Les chansons étudiées couvrent la période allant de 1980 à nos jours. Ce cadre temporel a été retenu car c'est à partir des années 1980 que le créole haïtien a commencé à gagner en présence dans des sphères jusque-là réservées au français (Placide et Joseph, 2012; Joinville, 2024a, 2025a). Pour la constitution de ce corpus musical, une vingtaine de chansons ont été initialement prises en compte. Les critères de sélection des morceaux exigeaient que ceux-ci illustrent les pratiques linguistiques

en Haïti et mettent en avant la valorisation de la langue et de la culture créoles ainsi que l'ascension sociale du créole. Parmi ces morceaux, cinq chansons ont été retenues en raison des représentations explicites du créole qu'elles véhiculent comme vecteur de l'haïtianité. Les autres, non retenues, véhiculaient davantage des discours critiques et engagés concernant les usages et pratiques linguistiques en Haïti. Ces cinq chansons – produites par des musiciens et groupes haïtiens très populaires et indiquées dans le tableau suivant –, touchent à des sujets variés, allant de la variation diatopique de cette langue, de ses qualités esthétiques à la valeur qui lui est accordée dans la société haïtienne.

Tableau I : Les chansons analysées pour leur contenu idéologique

Ordre	Titre	Auteur	Année	Thèmes abordés	Lien de l'écoute
1	<i>Pale créole</i>	Rodrigue Milien	1980	Le créole comme l'unique langue d'Haïti; le français comme langue de prestige social.	https://youtu.be/bDG_4YfuH7g?si=mnpuDSHdmVUAtMoY
2	<i>Kreyolololo</i>	Chantal Drice	1997	Des proverbes créoles populaires.	https://youtu.be/mp_Qh6-bEI?si=cRmxVqHbEi3HBQv-
3	<i>Kreyòl Nou Ye</i>	Zenglen	2001	La langue et la culture créoles comme l'identité haïtienne; les différentes variations et l'origine africaine du créole.	https://youtu.be/V2eOvrYohGQ?si=FltJyGJwUD4JBiYI
4	<i>Pale Kreyòl</i>	Gabel	2011	Le créole comme la langue qui est ancrée à la culture haïtienne; le complexe d'infériorité chez les créolophones.	https://youtu.be/O0caTn9w8lc?si=ggl68g-VUB7ZB6J9
5	<i>Ati Sole</i>	Zafem	2023	La gastronomie, le paysage, l'histoire et la langue d'Haïti.	https://youtu.be/EbYMKxObKaU?si=Wws4009dkr0cU-KO

2.2 Participants

Les villes de Montréal et de Miami ont été choisies comme lieux pour réaliser les enquêtes de terrain en raison de la présence, depuis plusieurs générations, de communautés haïtiennes particulièrement importantes. Plusieurs travaux se sont intéressés à la manière dont la culture haïtienne s'y exprime, tant à Montréal (Neill, 1985; Bastien, 1985; Saint-Victor, 2018; Najac, 2023) qu'à Miami (Terrazas, 2010; St-Jean, 2017; Smorag, 2019), notamment dans le contexte des dynamiques migratoires.

La collecte de données repose sur des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion menés dans ces deux villes. Le corpus ainsi constitué comprend un total de

24 participants, c'est-à-dire 19 hommes et 5 femmes. Huit participants ont pris part aux entretiens semi-directifs (3 à Montréal et 5 à Miami), tandis que deux groupes de discussion ont été organisés, un dans chaque ville, chacun réunissant huit participants.

Les participants aux groupes de discussion, majoritairement des personnes plus jeunes, étaient âgés de 25 à 40 ans. Les participants aux entretiens individuels, tous des hommes⁴, étaient âgés de plus de 40 ans. L'âge moyen précis n'a pas été établi, seules des tranches d'âge ayant été recueillies. La durée de résidence dans la diaspora variait de moins d'un an à plus de 30 ans.

Le recrutement des participants aux groupes de discussion s'est effectué par l'intermédiaire de journalistes et d'animateurs de radio œuvrant dans des médias haïtiens à Montréal et en Floride, qui ont diffusé un appel à participation. Les participants aux entretiens individuels, principalement des acteurs de la scène musicale haïtienne, ont été sélectionnés en raison de leur connaissance du secteur musical et de la diversité de leurs parcours professionnels. Les prises de contact avec chaque participant pour leur recrutement ont été réalisées par téléphone ou par courriel.

La durée des groupes de discussion variait de 1 h 30 et 2 h, tandis que les entretiens individuels ont duré entre 30 min et 1 h 30. Les participants aux groupes de discussion ont été anonymisés à l'aide de pseudonymes, alors que les participants aux entretiens ont consenti à l'utilisation de leur nom réel. L'étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université Sainte-Anne (dossier n° 0146) et repose sur le consentement libre et éclairé de l'ensemble des participants.

2.3 Analyse des corpus

L'analyse repose sur une approche qualitative de type analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012) des transcriptions des chansons et des entrevues. En outre, conformément aux objectifs visés par la présente étude, l'attention a porté exclusivement sur les discours de revalorisation du créole tels qu'ils émergent du corpus musical et des échanges avec les participants. À cette fin, les données ont été organisées en trois catégories thématiques : (i) les représentations de la légitimité du créole, (ii) les évaluations esthétiques associées à la langue, et (iii) la reconnaissance du créole comme vecteur d'affirmation de l'haïtianité. Dans une perspective inspirée notamment de Duranti (1997), seuls les extraits directement pertinents au regard de ces catégories ont été retenus pour l'analyse présentée ici. Les passages évoquant le créole sans lien explicite avec l'une de ces dimensions n'ont pas été inclus dans le corpus d'analyse. De plus, pour les besoins du présent article, seules des traductions françaises des extraits originaux en créole sont proposées.

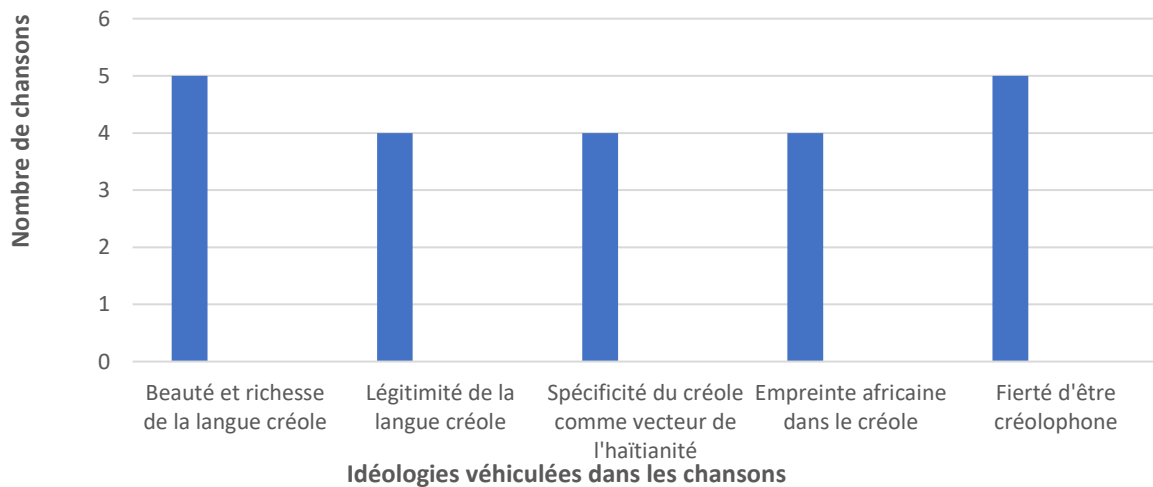
⁴ Pour cette étude, la sélection des acteurs n'était pas restreinte en fonction du sexe. Toutefois, malgré cette ouverture, seuls des hommes ont pris part aux entretiens semi-directifs. Cette observation pourrait s'expliquer, en partie, par la forte prépondérance des hommes dans ce milieu.

3. Résultats : représentations et discours de valorisation du créole

3.1 Corpus musical : la dimension esthétique de la langue créole

Dans le corpus musical étudié, plusieurs artistes articulent des discours de valorisation du créole, notamment en ce qui concerne sa légitimité, sa richesse et ses qualités esthétiques, en contraste avec des représentations du français comme langue dominante. Le graphique ci-dessous illustre les idéologies véhiculées dans les chansons.

Figure 1 : Nombre de chansons du corpus véhiculant des idéologies sur le créole en Haïti



Ainsi, par exemple, dans *Pale Kreyòl*, les musiciens de Gabel construisent le créole comme une langue devant être valorisée. On constate dans cet extrait un renversement idéologique :

Fò m pale kreyòl [Je dois m'exprimer en créole]

Fò m chante kreyòl [Je dois chanter en créole]

Se bèl bagay [C'est une belle chose]

(Gabel, *Pale kreyòl*, 2011)

Si la langue française est toujours considérée comme une langue belle dans l'imaginaire de ses locuteurs, surtout dans les anciennes colonies de la France (Lodge, 1993/1997; Walter, 1988), les musiciens de Gabel cherchent également à conférer ce statut au créole. Outre *Pale kreyòl* de Gabel, d'autres chansons du corpus veulent projeter une autre image du créole qui, pendant presque deux siècles, était dans une situation de subordination par rapport au français. C'est le cas de la chanson *Kreyolololo* de Chantal Drice, qui, d'une part, compare la beauté de la langue créole à

quelques villes d'Haïti et à la Citadelle⁵ et, d'autre part, présente cette langue comme celle de tous les Haïtiens en évoquant Mannwèl et Annayiz⁶, deux personnages emblématiques du texte *Gouverneur de la Rosée* de Jacques Roumain, dans la littérature haïtienne :

Kreyòl la bèl [Le créole est magnifique]

Tankou Jakmèl ak Janrabèl [Tout comme Jacmel et Jean-Rabel]

Tankou la pèl, lasitadèl [Tout comme la perle [des Antilles] et la Citadelle]

Kreyòl la bèl [Le créole est magnifique]

Se lang Mannwèl ak Annayiz [C'est la langue de Manuel et Anaïse]

(Chantal Drice, *Kreyolololo*, 1997)

Ces deux extraits suggèrent une prise de conscience, chez les musiciens, d'une stigmatisation associée à leur statut de créolophones. Cette stigmatisation peut être replacée dans un contexte historique plus large, marqué par la colonisation et la mise en place de hiérarchies linguistiques durables (Fanon, 1952). Les discours analysés montrent toutefois une reconfiguration de cette position : en mobilisant le créole comme ressource identitaire, les musiciens contribuent à transformer un trait historiquement stigmatisé en un élément valorisé de leur identité. Dans une perspective inspirée notamment de Goffman (1963/1975) et de Bourdieu (1979, 1980), ce processus peut être interprété comme une requalification symbolique du statut de créolophone au sein des communautés haïtiennes.

En outre, on notera que beaucoup de musiciens faisant du créole le vecteur principal de leur expression artistique, sont de véritables documentaires vivants sur la vie des Haïtiens. Leur musique porte et reflète des dimensions centrales de l'identité ethno-socioculturelle haïtienne (Joinville, 2024b, 2025a). Ce qui est évident car parler une langue, comme dirait Fanon (1952), « c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation » (p. 13). De plus, de nombreuses chansons valorisant le créole, telles que *Pale créole* de Rodrigue Milien (1980), œuvre incluse dans notre corpus, sont parues à une époque où le créole était encore fortement marginalisé en Haïti tant par les élites politiques que les élites intellectuelles. D'ailleurs, DeGraff (2019) a relaté que l'ancien président Leslie Manigat et, du même coup, un intellectuel haïtien majeur, a déclaré que le créole était une « infirmité » (p. 69), lors d'un discours public à l'Université d'État d'Haïti. C'est pourquoi ces artistes, à travers

⁵ La Citadelle La Ferrière est un ouvrage militaire construit au début du 20^e siècle à Milot, dans le département du Nord en Haïti, par Henri Christophe, président puis roi du pays. Elle est l'un des plus grands monuments haïtiens.

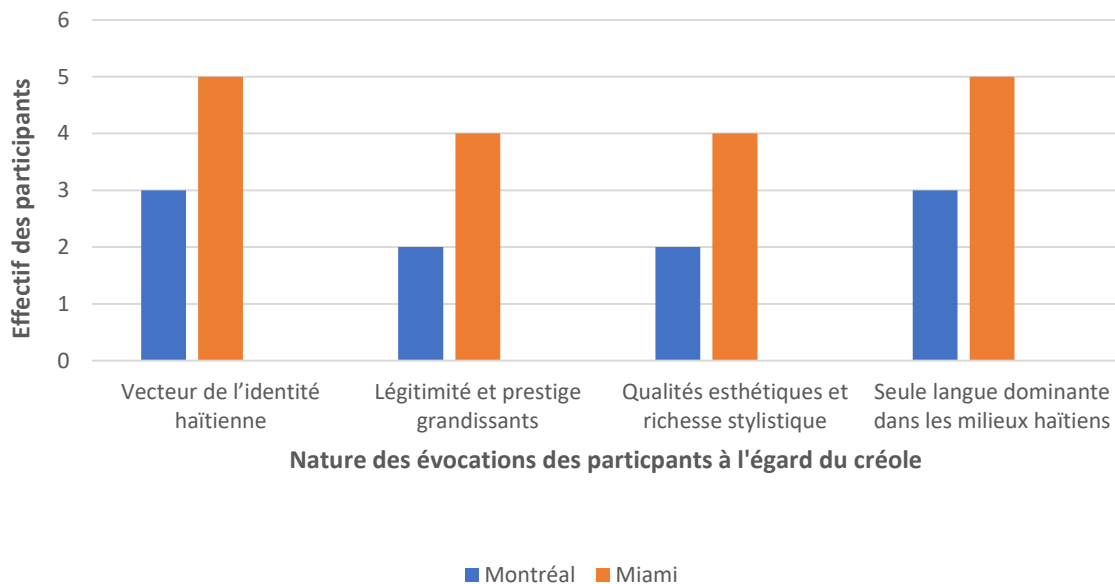
⁶ Mannwèl et Annayiz sont deux personnages centraux du roman *Gouverneurs de la rosée* (1944) de Jacques Roumain, œuvre majeure de la littérature haïtienne. Mannwèl incarne notamment une figure de médiation et de renouveau collectif, tandis qu'Annayiz occupe une place centrale dans la dynamique sociale et symbolique du récit.

leurs œuvres, contribuent à une redéfinition idéologique du créole en Haïti (Joinville, 2025b).

3.2 Analyse des entrevues : représentations de la légitimité et de l'esthétique du créole

Au-delà de l'ascension sociale dont bénéficie le créole, plusieurs participants aux entrevues de terrain ont souligné la capacité de cette langue à s'imposer dans divers contextes, en particulier au sein de la diaspora, en tant que langue légitime et prestigieuse au même rang que le français. La figure 2 ci-dessous illustre le nombre de participants ayant exprimé un discours valorisant à l'égard du créole durant les entrevues, ainsi qu'un résumé de leurs discours. Comme le montre cette figure, l'ensemble des participants croient que le créole est l'unique vecteur de l'identité haïtienne. En outre, quatre participants à Miami ainsi que deux à Montréal croient, à partir de leurs constats tant en Haïti que dans la diaspora, que le créole fait l'objet depuis un certain temps d'une légitimité et d'un prestige croissants.

Figure 2 : Nombre de participants ayant exprimé un discours valorisant à l'égard du créole lors des entrevues de terrain



De plus, outre la légitimité et le prestige du créole constatés par des participants, ils évoquent également les qualités esthétiques et la richesse stylistique du créole. Selon eux, le créole est une « langue riche », porteuse d'expressions particulièrement imagées et belles. Cette représentation est partagée par quatre participants à Miami ainsi que deux à Montréal. Enfin, l'ensemble des participants considère que le créole constitue l'unique langue véritablement dominante dans les milieux haïtiens. En effet, le créole est généralement perçu comme le véhicule de la culture haïtienne par beaucoup d'Haïtiens, y compris Guy Webern Guerrier, l'un des participants miamiens de la présente étude. Cet animateur de radio affirme qu'il appréhende avant tout l'identité haïtienne à travers cette langue et soutient par ailleurs que celle-ci connaît

un accroissement de son prestige au sein des communautés haïtiennes. Guerrier observe une prise de conscience croissante au sein de ces communautés diasporiques en faveur de la valorisation du créole :

Au fur et à mesure, les Haïtiens accordent plus de valeur au créole. C'est le même cas de figure dans les médias ainsi que les chansons Konpa. Il y a une fierté qui se manifeste chez les Haïtiens pour s'exprimer en créole [...] Le créole a toujours été la seule langue avec laquelle on peut toucher toute la population haïtienne [...] En ce sens, aucune autre langue ne peut concurrencer le créole (Guy Webern Guerrier, Miami, janvier 2024).

La « fierté » manifestée chez les Haïtiens, évoquée par Guerrier, est révélatrice dans la mesure où les créolophones ne s'exprimaient auparavant pas avec fierté puisque leur langue était infériorisée. Puisque la fierté de parler une langue est rattachée à des questions d'ordre identitaire (Boudreau, 2016), les participants haïtiens se montrent attachés à leur culture et leur identité par le biais du créole en dépit du profit que peuvent apporter les autres langues. Quant à Bélizaire Raphaël à Montréal, il relate les dimensions esthétiques du créole :

Le créole est une très belle langue même si beaucoup de gens ne s'en rendent pas compte. Si une personne voulait découvrir la beauté de la langue créole, elle n'aurait qu'à voir comment elle est exploitée par le groupe Zafem. Ce groupe met en lumière à travers ses chansons, la richesse de la langue créole. (Bélizaire Raphaël, Montréal, décembre 2023)

Dans cet extrait, Bélizaire Raphaël prend le contre-pied des discours qui circulaient et circulent encore, mais à un degré moindre, autour du créole. Comme mentionné précédemment, de nombreux créolophones adhéraient à ces discours dévalorisants à l'égard de leur propre langue et éprouvaient un sentiment d'infériorité vis-à-vis des locuteurs d'autres langues, en particulier du français. Bélizaire Raphaël exprime aussi dans sa réponse le renversement du stigmate comme stratégie de célébration du créole. En effet, le renversement du stigmate, concept sociologique popularisé notamment par Goffman (1963/1975), désigne le processus par lequel un groupe ou une communauté se réapproprie une caractéristique initialement perçue négativement par la société dominante, pour en faire un trait valorisé, voire célébré. Plutôt que de se soumettre à la norme dominante, le groupe concerné revendique et revalorise l'objet stigmatisé⁷, en le transformant en un symbole de fierté et d'identité. Force est de constater que le créole est revendiqué chez Bélizaire non seulement comme marqueur de son identité, mais aussi comme une expression de fierté. En outre, il évoque le groupe populaire haïtien Zafem, qui, à travers ses œuvres, met en valeur la langue créole et en renforce la légitimité en tant que langue de création artistique et d'expression culturelle (Joinville, 2024b). Cela illustre des discours de

⁷ Le mouvement « Black is Beautiful », apparu aux États-Unis dans les années 1960, constitue un exemple de renversement du stigmate en revalorisant des traits physiques et culturels noirs longtemps dénigrés, transformés en symboles de beauté et de fierté, tout en contestant durablement les hiérarchies raciales (Bourdieu, 1980).

valorisation du créole par ses locuteurs, ainsi que leur adhésion à des initiatives visant à renforcer sa visibilité et sa reconnaissance.

En outre, la perception exprimée par ces deux membres de la diaspora haïtienne ainsi que d'autres rencontrés, s'inscrit dans la continuité des analyses de Zéphir (2005). Selon cette chercheuse, le créole ne constitue pas uniquement un marqueur identitaire central et chargé d'affect au sein de ce milieu diasporique, mais fonctionne également comme langue de l'intimité, du vécu émotionnel et de la culture populaire, assurant ainsi la cohésion sociale et la transmission du patrimoine culturel. Par ailleurs, cette perception peut être interprétée à la lumière des dynamiques associées au « mouvement Kreyòl à l'étranger », mises en évidence par Robertshaw (2019), dans la mesure où la diaspora haïtienne a joué un rôle déterminant dans la valorisation et la promotion de cette langue dans les contextes migratoires. De plus, on constate dans les propos de presque tous les participants ainsi que dans les chansons, le rapport associatif entre le créole et la culture haïtienne.

3.3 Analyse des groupes de discussion : le créole, marqueur de l'haïtianité

En abordant le rapport associatif entre langue et culture, Charaudeau (2009) souligne que non seulement la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective, mais aussi qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté et en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. Cette réflexion de Charaudeau est validée par presque tous les participants à cette étude. La figure 3 ci-dessous illustre le nombre de participants véhiculant un discours valorisant à l'égard du créole dans le cadre des groupes de discussion. En effet, tous ces participants croient que le créole est l'unique dépositaire de l'haïtianité. En outre, cinq participants à Montréal et six à Miami soulignent leur attachement personnel à la langue créole.

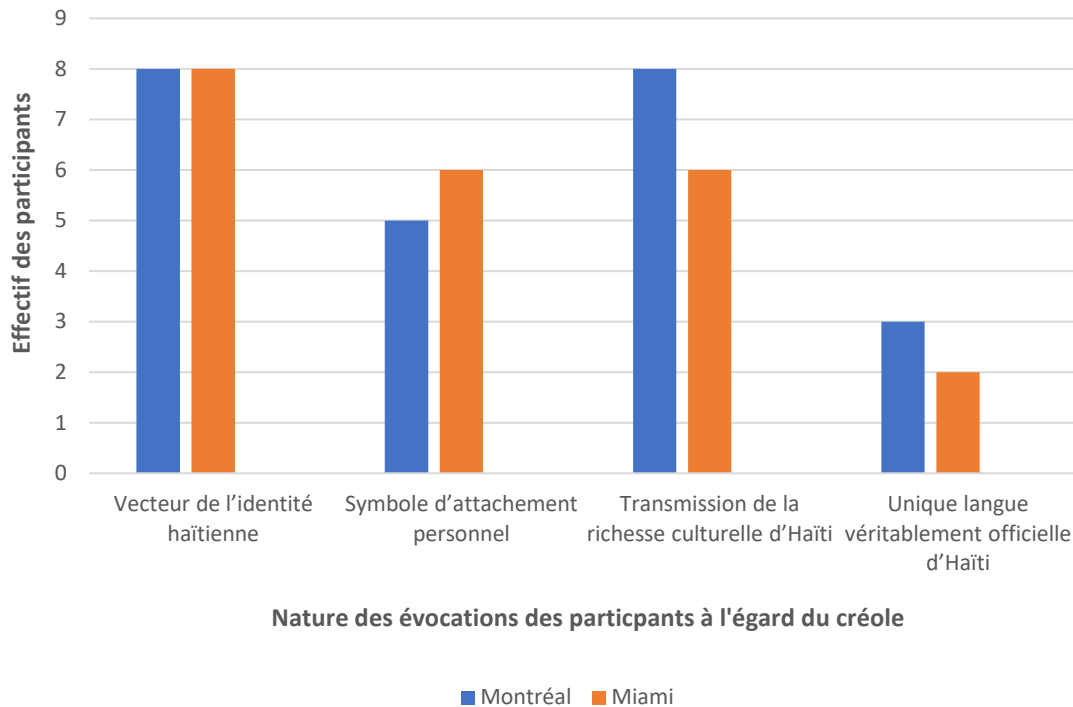
De plus, tous les participants à Montréal et six à Miami croient que la richesse culturelle d'Haïti ne peut être, en aucun cas, transmise en une langue autre que le créole. Par exemple, selon Élie, à Miami, il est inimaginable d'écouter une chanson célébrant les plages, les monuments et les rivières d'Haïti dans une langue autre que le créole. Enfin, la question du statut des langues était également au cœur des discussions, trois participants à Montréal et deux à Miami ayant exprimé l'idée que, dans les faits, seul le créole fonctionnerait comme langue « véritablement officielle » en Haïti, en raison de sa puissance démographique et de sa maîtrise généralisée. Plusieurs participants entretenaient d'ailleurs un discours militant à propos de la langue dans les communautés haïtiennes. Dans les deux extraits qui suivent, Roger à Montréal ainsi que Sophia à Miami expriment leur vision unilingue de l'haïtianité :

Il est clair que les Haïtiens maîtrisent plusieurs langues, et beaucoup sont polyglottes. Cependant, il ne fait aucun doute que le créole est la langue qui transmet le mieux notre richesse culturelle [...] Seul le créole est véritablement notre langue. Bien que les autres langues soient importantes pour les Haïtiens, elles ne reflètent pas notre réalité. (Roger, Montréal, décembre 2023)

L'être haïtien est intimement lié à la langue créole. Ce n'est pas une langue qu'on le force à parler ou à écrire. Lorsqu'un Haïtien parle une autre langue, il est

manifeste que ce n'est pas la sienne. Mais lorsqu'il parle créole, on sent à quel point il est à l'aise; on dirait même que le créole coule naturellement dans sa bouche. (Sophia, Miami, janvier 2024)

Figure 3 : Nombre de participants véhiculant un discours valorisant à l'égard du créole lors des groupes de discussion dans les deux villes



S'appuyant sur Coupland (2003), définissant l'authenticité comme l'ensemble des valeurs et des attributs qui rattachent les gens et les groupes, ces discours de Roger, de Sophia et ceux d'autres participants laissent croire que le créole peut être perçu comme un gage d'authenticité haïtienne. À cet égard, nos analyses indiquent, d'une part, que selon les participants le créole est perçu comme étant le vecteur de la culture haïtienne et, d'autre part, que ces jeunes de la diaspora haïtienne partagent une seule et même identité linguistique même s'ils ne vivent pas dans le même milieu. De surcroît, l'image du créole comme symbole des racines, voire symbole d'appartenance, apparaît dans leurs discours, *a fortiori* parce que ces participants subissent l'influence du milieu où ils vivent. À chaque fois qu'ils se trouvent immergés dans leur environnement multiethnique et multilingue, ils se servent du créole comme langue patrimoniale et d'origine.

Par ailleurs, bien que l'ensemble des participants aux groupes de discussion considèrent le créole comme l'unique dépositaire de l'haïtianité, DeGraff (2019) rappelle que dans les anciennes colonies comme Haïti et dans de nombreuses autres

régions du monde, des hiérarchies linguistiques ont été mises en place de manière systématique afin de maintenir le pouvoir d'une minorité sur la majorité, souvent au profit d'une langue dominante. Dans ce contexte, la reconnaissance officielle du créole, accompagnée de discours valorisants, peut être interprétée comme une manifestation de la déstigmatisation du créole. Il était d'ailleurs révélateur d'entendre plusieurs jeunes de Montréal exprimer une préférence marquée pour le créole comme langue identitaire, même dans un contexte urbain francophone. Dans le même esprit, pour Sophia à Miami, le créole, à la différence du français tel qu'il est perçu dans le contexte haïtien, demeure une importante « ressource langagière »⁸.

En effet, le créole, en tant que ressource langagière des Haïtiens aux États-Unis, ne se limite pas aux interactions au sein de la communauté haïtienne. Depuis 2008, il bénéficie à New York d'un statut institutionnel, étant reconnu comme l'une des principales langues de communication utilisées par l'administration municipale. Cette reconnaissance non seulement représente une expression de l'haïtianité dans cet espace diasporique (Paul, 2009), mais elle témoigne également de ses implications et effets sur le plan sociopolitique (Paul et Séraphin, 2014).

4. Discussion et conclusion

4.1 Retour sur l'étude

Cette étude a analysé le rôle de la musique populaire dans la valorisation du créole haïtien, exploré la perception de cette langue et du français au sein de la diaspora haïtienne, et évalué la place accordée au créole dans les discours de membres de cette diaspora. Le corpus retenu, constitué à la fois de chansons porteuses de contenu idéologique et de témoignages de membres de la diaspora haïtienne, révèle des discours qui mettent en valeur et célèbrent le créole sous différents aspects. Au-delà de la célébration explicite du créole, le corpus étudié met en scène des discours qui présentent cette langue comme dotée aujourd'hui d'un statut accru, bien qu'historiquement elle ait été perçue comme inférieure au français dans les milieux haïtiens. Cette étude confirme une forme d'expression identitaire ancrée depuis longtemps au sein de la diaspora haïtienne (Paul et Séraphin, 2014).

4.2 Forces et limites de l'étude

Les principales forces de cette étude résident, d'une part, dans son exploration de dimensions peu documentées du créole haïtien, notamment les discours des Haïtiens de la diaspora sur la place du créole dans leur vie sociale et culturelle ainsi que les productions de la musique populaire qui contribuent à sa revalorisation et à la redéfinition de son statut symbolique; et, d'autre part, dans le recours à une triangulation méthodologique combinant corpus musical, entretiens semi-directifs et

⁸ Dubois et LeBlanc (2021) définissent les ressources langagières comme « les compétences en une ou plusieurs langues qui rapportent des bénéfices tant sur le plan économique que sur le plan social » (p. 110).

groupes de discussion. Cette démarche triangulaire permet de croiser des types de données complémentaires et d'offrir une lecture nuancée des discours de valorisation du créole au sein des communautés haïtiennes, en articulant pratiques culturelles, représentations linguistiques et positionnements identitaires.

Cependant, malgré la richesse des éléments analysés, cette recherche ne fournit qu'un aperçu partiel des idéologies linguistiques à l'œuvre, tant dans la diaspora que dans l'univers musical haïtien. Une autre limite de l'étude réside dans la composition de l'échantillon, qui comprend une proportion nettement plus élevée d'hommes que de femmes. Ce déséquilibre dans la répartition selon le genre est susceptible d'influencer la diversité de perspectives recueillies. En outre, ma proximité comme chercheur avec l'objet ainsi que mon terrain d'enquête peut également se révéler également comme une faiblesse. Cette proximité, qui, certes, constitue un atout indéniable pour l'accès au corpus et la compréhension fine des pratiques et des discours analysés, peut toutefois être discutée comme un élément structurant de l'analyse, dans la mesure où elle participe aux conditions mêmes de production et d'interprétation des données. Mon implication en tant que membre de la diaspora haïtienne révèle, de surcroît, comme une posture individuelle reflétant la responsabilité sociale, voire l'engagement actif de la diaspora au service de son pays d'origine, à bien des égards (Brubaker, 2005; Paul et Séraphin, 2014). Prenant acte de ces faiblesses, d'autres facteurs mériteraient d'être explorés afin de mieux comprendre les dynamiques en jeu dans la valorisation du créole dans les milieux haïtiens.

4.3 Pistes de réflexions

Cette étude découle de mon mémoire de maîtrise à l'Université Sainte-Anne, intitulé *Langue, musique populaire et identité : comprendre les dynamiques sociolinguistiques de la diaspora haïtienne à travers le prisme du Konpa*. Elle met la table à d'autres dimensions peu étudiées dans la recherche sur Haïti, sa culture et sa diaspora. L'éloignement géographique du pays d'origine influence-t-il les perceptions des participants de la langue et de la culture créoles? Quelle est leur attitude à l'égard d'autres langues telles que l'anglais et l'espagnol, qui peuvent, elles aussi, être perçues comme des instruments d'héritage colonial? Existe-t-il d'autres chansons dans le paysage musical haïtien qui célèbrent le français et la francophonie? Par ailleurs, l'examen des attitudes envers le créole dans d'autres espaces discursifs, notamment dans les archives de la presse haïtienne – *Le Nouvelliste* en Haïti et *Haïti Observateur* dans la diaspora –, offrirait la possibilité de mener une analyse de l'évolution des discours et des représentations du créole à travers le temps. Il serait donc souhaitable que des travaux ultérieurs s'intéressent à ce type d'analyses afin d'enrichir les résultats de la présente étude.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des participants de Montréal et de Miami qui ont accepté de prendre part à cette recherche. Mes sincères remerciements s'adressent également, d'une part, à l'équipe éditoriale de ce numéro ainsi que les

évaluateurs anonymes, dont les commentaires ont grandement contribué à l'amélioration de cet article et, d'autre part, à Chantal White, la directrice de mon mémoire de maîtrise, duquel découle cette étude.

Matériel connexe

Le matériel en lien à l'évaluation du manuscrit est disponible sur Figshare :

<https://doi.org/10.6084/m9.figshare.29592341>

Références

- Bastien, A. (1985). La présence haïtienne à Montréal : évolution démographique et spatiale. *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), 241-257. <https://doi.org/10.7202/600573ar>
- Blommaert, J. et Verschueren, J. (1998). *Debating diversity: Analysing the discourse of tolerance*. Routledge.
- Boudreau, A. (2016). *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Classiques Garnier.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 63-72. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2100>
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Brubaker, R. (2005). The "diaspora" diaspora. *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/0141987042000289997>
- Chaudenson, R. (1997). Créole. Dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base* (p. 103-108). Mardaga.
- Charaudeau, P. (2009). Langue, discours et identité culturelle. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 123-124, 341-348. <https://shs.cairn.info/revue-ela-2001-3-page-341?lang=fr>
- Coupland, N. (2003). Sociolinguistics authenticities. *Journal of Sociolinguistics*, 7(3), 417-431. <https://doi.org/10.1111/1467-9481.00233>
- DeGraff, M. (2019). Demystifying creolization, decolonizing Creole Studies. Dans S. Dey (dir.), *Different spaces, different voices: A rendezvous with decoloniality* (p. 64-80). BecomeShakespeare.com.
- DeGraff, M., Frager, W. S. et Miller, H. (2022). Language policy in Haitian education: A history of conflict over the use of kreyòl as language of instruction. *The Journal of Haitian Studies*, 28(2), 33-95. <https://www.jstor.org/stable/27233982>

- Denzin, N. K. (1970). *The research act: A theoretical introduction to sociological methods*. Aldine.
- Dubois, L. et Leblanc, M. (2021). De l'effacement identitaire à la revendication de la spécificité : insécurité et insécurisation linguistique dans un centre d'appels. Dans É. Urbain et L. Arrighi (dir.), *Retour en Acadie. Penser les langues et la sociolinguistique à partir des marges. Textes en hommage à Annette Boudreau* (p. 109-134). Presses de l'Université Laval.
- Duranti, A. (1997). *Linguistic anthropology*. Cambridge University Press.
- Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Seuil.
- Fanon, F. (1984). *Les damnés de la terre*. La Découverte.
- Flick, U. (2004). *Triangulation: Eine Einführung*. VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Glissant, É. (1981). *Le discours antillais*. Seuil.
- Goffman E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (traduit de l'anglais par A. Kihm). Minuit. (Ouvrage original publié en 1963)
- Govain, R. (2022). *La question linguistique haïtienne : histoire, usages et description*, [mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis], HAL. <https://hal.science/tel-03759276/>
- Jean-François, L. (2006). *Attitudes des éducateurs envers le français et le créole : le cas d'Haïti* [thèse de doctorat, Louisiana State University]. LSU Doctoral Dissertations. https://repository.lsu.edu/gradschool_dissertations/2707
- Joinville, N. (2024a). Langues et musique populaire : étude des choix et représentations linguistiques des acteurs du Konpa dans la diaspora haïtienne à partir d'entrevues semi-dirigées. *Actes des Journées de linguistique, 1*, 59-72. <https://doi.org/10.70637/jc710h58>
- Joinville, N. (2024b, 14 novembre). « *Cheri w se fanm ki gen kle badji m* » : identité ethno-socioculturelle haïtienne dans l'œuvre de Zafem [communication orale]. VocUM 2024, Montréal, QC, Canada. <https://vocum.ca/vocum-2021-langage-et-espace/appel-a-propositions-24/>
- Joinville, N. (2025a). *Langue, musique populaire et identité : comprendre les dynamiques sociolinguistiques de la diaspora haïtienne à travers le prisme du Konpa* [mémoire de maîtrise, Université Sainte-Anne].
- Joinville, N. (2025b, 1^{er} décembre). De Coupé Cloué à Dener Céide : implication de la musique populaire haïtienne dans la redéfinition idéologique du créole en Haïti. *Ayibopost*. <https://ayibopost.com/perspective-de-coupe-cloue-a-dener-ceide-implication-de-la-musique-populaire-haitienne-dans-la-redefinition-ideologique-du-creole-en-haiti/>

- Jolivet, M.-J. (1982). Le créole et l'idéologie du Progrès. Le cas des Départements Français de la Caraïbe. *Culture*, 2(1), 43-52. <https://doi.org/10.7202/1077890ar>
- Léger, F. (2020). Réflexions sur la situation linguistique en Haïti : entre propagande et discours scientifique. Dans K. Reinke (dir.), *Attribuer un sens. La diversité des pratiques langagières et les représentations sociales* (p. 263-300). Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/livres/attribuer-un-sens-la-diversite-des-pratiques-langagieres-et-les-representations-sociales>
- Lodge, R. A. (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue* (traduit de l'anglais par C. Veken). Fayard. (Ouvrage original publié en 1993)
- Najac, S. (2023). *Contact de langues et identité chez des Québécois d'origine haïtienne* [thèse de doctorat, Université d'Avignon]. HAL theses. <https://theses.hal.science/tel-04414929v1>
- Neill, G. (1985). Classe, sexe et trajectoire socio-professionnelle: le cas de l'immigration haïtienne au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), 259-273.1
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd., p. 231-314). Armand Colin.
- Paul, B. (2009). *L'Haïtianité : Institutions et Identité en Haïti*. Bénédictine PAUL.
- Paul, B. et Séraphin, H. (2014). L'Haïtianité et la responsabilité sociale de la diaspora dans le développement d'Haïti. *Études caribéennes*, 29. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.7161>
- Placide, J.-R. et Joseph, S. J. (2012). *Un aménagement linguistique pour le développement du peuple haïtien : bilinguisme équitable différencié et la valorisation du créole*. Presses internationales Polytechnique.
- Robertshaw, M. (2019). Kreyòl anba Duvalier, 1957–1986: A circuitous solution to the Creole problem? *New West Indian Guide / Nieuwe West-Indische Gids*, 93(3-4), 231-257. <https://doi.org/10.1163/22134360-09303054>
- Roumain, J. (1944). *Gouverneurs de la rosée*. Éditeur.
- Saint-Victor, A. (2018). *De l'exil à la communauté. Une histoire de l'immigration haïtienne à Montréal 1960-1990* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Saint-Germain, M. (1997). Problématique linguistique en Haïti et réforme éducative : quelques constats. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 611-642. <https://doi.org/10.7202/031954ar>
- Smorag, P. (2019). Les espaces haïtiens de Miami : les défis d'une appropriation territoriale en terre américaine. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 279, 289-311. <https://doi.org/10.4000/com.10331>

- St-Jean, J. W. S. (2017). *Panorama of popular Haitian music and folklore* [essai, University of Central Florida]. Honors Undergraduate Theses. <https://stars.library.ucf.edu/honorsthesis/275/>
- Térosier, S. (2017). Apprendre une L3 dans le contexte diglossique de la Martinique : rôle mineur pour langue minorée. *Revue transatlantique d'études suisses*, 6-7, 235-252. <https://llm.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/2-Recherche/RTES-6-7.pdf#page=235>
- Terrazas, A. (2010, 15 janvier). Haitian Immigrants in the United States in 2008. *Migration Policy Institute*. <https://www.migrationpolicy.org/article/haitian-immigrants-united-states-2008>
- Théodat, J.-M. (2004). Haïti, le français en héritage. *Hermès*, 40, 308-313. <https://doi.org/10.4267/2042/9565>
- Ulysse, G. M. et Burns, K. E. (2022). French and Kreyòl in multilingual Haiti: Insights on the relationship between language attitudes, language policy, and literacy from Haitian Gonâviens. *Critical Inquiry in Language Studies*, 19(2), 163-192. <https://doi.org/10.1080/15427587.2021.1974300>
- Ulysse, G. M. et Al Masaeed, K. (2021). The influence of socio-economic status, age, gender, and level of literacy on language attitudes: The case of Haitian Gonâviens. *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 36(2), 227-263. <https://doi.org/10.1075/jpcl.00075.uly>
- Valdman, A. (1991). The deminorization of Haitian Creole. *Iberoamericana (1977-2000)*, 15(1), 108-126. <http://www.jstor.org/stable/41671245>
- Walter, H. (1988). *Le français dans tous les sens*. Robert Laffont.
- Zéphir, F. (2005). Les rôles respectifs du créole et du français dans l'identité culturelle de la diaspora haïtienne. Dans A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent* (p. 455-475). Presses de l'Université Laval.
- Zéphir, F. (2010). The languages of Haitians and the history of Creole: Haiti and its diaspora. Dans A. K. Spears et C. M. Berotte Joseph (dir.), *The Haitian Creole language: History, structure, use, and education* (p. 55-80). Lexington Books.